



**MUSÉUM**  
NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

## Muséum national d'Histoire naturelle Service du Patrimoine Naturel

36 rue Geoffroy Saint-Hilaire  
Maison Buffon - CP 41  
75231 PARIS Cedex 05

<http://www.mnhn.fr/spn/>  
<http://inpn.mnhn.fr>

### **RECRUTEMENT D'UN(E) CHARGE DE MISSION :**

### **Appui à l'élaboration de la prochaine version de la méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides**

#### **PRÉAMBULE**

Le Service du Patrimoine Naturel (SPN) contribue à la mission d'expertise confiée au Muséum National d'Histoire Naturelle pour la connaissance et la conservation de la nature. Dans ce cadre il développe et diffuse des outils (référentiels, protocoles, standards de données...) pour collecter et diffuser les informations concernant le patrimoine naturel, son état et son évolution. Ce travail est mené en lien avec les partenaires concernés : organismes institutionnels, associations...

#### **CONTEXTE**

A la demande de l'Onema, le MNHN a conçu en partenariat avec Biotope, l'Irstea, l'Université Joseph Fourier de Grenoble et l'Université François Rabelais de Tours ; une méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides (au sens de l'Art. L. 211-1). Cette méthode se veut pragmatique, rapide et la plus objective possible. Elle est à destination d'un public technique non spécialiste en hydrologie, botanique, biogéochimie, ornithologie... La conception de la méthode se fait selon un processus itératif (conception de prototypes, tests sur le terrain, modification de la méthode, révision,...) et participatif (solicitation d'experts et du public destinataire de la méthode).

La première version de la méthode parue en 2016 ne porte que sur les zones humides continentales. En 2017 et 2018, il est prévu (1) d'étendre son champ d'application aux zones humides littorales et (2) de la compléter en fournissant des informations qui permettent aux parties prenantes qui en sont les destinataires de dimensionner les mesures de compensation (par ex. prise en compte de la réversibilité de l'impact, du risque d'échec des mesures de compensation, du délai pour obtenir des gains fonctionnels,...).

Sous l'autorité hiérarchique du responsable du pôle « Conservation », et sous la responsabilité opérationnelle du chef de projet « Zones humides », il ou elle aura pour mission de contribuer au travail mené avec les partenaires dans l'optique de compléter cette méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides.

#### **DESCRIPTION DES MISSIONS**

Il s'agira durant le premier semestre 2017, (1) de réunir les connaissances scientifiques sur le fonctionnement hydrologique, biogéochimique et plus globalement écologique des zones humides littorales pour compléter l'assise scientifique de la future version de la méthode nationale. De plus, (2) il sera également question d'utiliser les synthèses existantes dans le domaine de la restauration des écosystèmes, sur les zones humides en particulier, pour fournir des informations fiables permettant aux acteurs de

dimensionner les mesures de compensation. Durant le printemps et l'été 2017, des observateurs testeront un prototype de méthode sur le littoral atlantique et méditerranéen.

Au sein du pôle « Conservation » le titulaire du poste aura pour mission de contribuer aux activités du SPN :

- il ou elle aura plus particulièrement d'identifier les connaissances scientifiques (synthèse des concepts fondamentaux de l'écologie) et les retours d'expériences dans le domaine de la restauration à mobiliser, puis à en faire la synthèse, afin d'identifier les informations pertinentes à relever pour dimensionner de la manière la plus adéquate possible les mesures de compensation.
- il ou elle participera au développement du prototype 2017 de méthode ;
- il ou elle participera au test du prototype 2017 de méthode sur le terrain avec les partenaires.

**Partenaires externes :** Onema, Bureau d'études (Biotope), Irstea, Universités, Cerema, Pôle-relais lagunes méditerranéennes et Forum des Marais Atlantiques.

### **CONDITIONS ADMINISTRATIVES REQUISES**

Être titulaire au minimum d'un doctorat en écologie, éventuellement spécialisé sur la restauration des zones humides ou le fonctionnement des écosystèmes de zones humides, ou titulaire d'un diplôme de niveau BAC + 5 avec une expérience significative dans le domaine de la restauration des zones humides.

### **QUALIFICATIONS REQUISES**

- Rigueur scientifique, travail en équipe, autonomie, sens critique et sens de l'organisation ;
- Excellentes compétences rédactionnelles, habitude de la recherche et synthèse bibliographique ;
- Excellente compréhension de l'anglais scientifique ;
- Très bonnes connaissances du fonctionnement des zones humides (écologie et éventuellement hydrologie et biogéochimie) ;
- Bonne maîtrise des logiciels pour utiliser les Systèmes d'Informations Géographiques, en particulier QGIS ou ArcGis ;
- Expériences de terrain sur les zones humides, si possible dans des contextes écologiques variés.

### **MODALITÉS DE RECRUTEMENT**

Type de contrat : CDD.

Durée : 7 mois.

Rémunération : selon grille MNHN et en fonction de l'expérience.

Date de prise de fonction : à partir de février 2016.

Lieu : Brunoy (91).

### **PROCÉDURE DE RECRUTEMENT**

Le dossier de candidature est à envoyer avant le 10 décembre 2016 à : [recrutementspn@mnhn.fr](mailto:recrutementspn@mnhn.fr) avec comme sujet du mail « Chargé de mission - méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides ».

Ce dossier comprendra :

- un *curriculum vitae* détaillé et tous les travaux susceptibles d'éclairer le jury ;
- une lettre de motivation.

Pour toute précision, les candidats sont invités à prendre contact au préalable avec :

Guillaume GAYET, chef de projet zones humides – Recherche et Développement – Evaluation des fonctions – [ggayet@mnhn.fr](mailto:ggayet@mnhn.fr) – Tel : 06 44 71 52 79.

Julien TOUROULT, responsable du pôle « Conservation » du Service du Patrimoine Naturel, [touroult@mnhn.fr](mailto:tourolt@mnhn.fr)